

VCA Sécurité de base

RÉF | 7778

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Obtenir le VCA (Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers) qui est un label reconnu dans le domaine de la construction qui permet de mettre en évidence les entreprises qui déploient suffisamment d'efforts pour garantir la sécurité au travail. Il est destiné aux futurs travailleurs dans le domaine de la construction.

Programme

Chapitre 1 : Législation

Chapitre 2 : Dangers, risques et prévention

Chapitre 3 : Accidents : causes et prévention

Chapitre 4 : Comportements de sécurité

Chapitre 5 : Tâches, droits, obligations et concertations

Chapitre 6 : Procédures, instruction et signalisation

Chapitre 7 : Situations d'urgence

Chapitre 8 : Substances dangereuses

Chapitre 9 : Incendie et explosion

Chapitre 10 : Equipements de travail

Chapitre 11 : Activités et circonstances spécifiques

Chapitre 12 : Electricité

Chapitre 13 : Un lieu de travail ergonomique

Chapitre 14 : Equipements de protection individuelle.

Diplôme VCA de base

**Certification(s)
visée(s)****Type de formation** [Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée 5 jours (4 jours de cours + 1 jour d'examen)**Horaire** lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 8h00 - 15h30
(1/2h de pause à midi)**Coût** Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs** Etre chercheur d'emploi. Avoir au moins 18 ans.

Avoir une expérience dans le secteur de la construction ou un diplôme ou avoir suivi une formation en construction.

Connaître Avoir une bonne connaissance du français oral et écrit.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n'y a pas d'inscription actuellement.

Organisme

Bruxelles Formation - BF construction

Chaussée de Vilvorde 68
1120 Neder-Over-Heembeek

<http://www.bruxellesformation.be>